



Association française de Droit du travail et de la Sécurité sociale

Adresser toutes les correspondances : 5, rue du Renard – 75004 Paris

- fax : 01.42.71.39.87

mail : afdt@wanadoo.fr - <http://www.afdt-asso.fr>

**Rapport d'activité présenté à
l'assemblée générale statutaire du 27 avril 2007
par
Antoine Jeammaud, Président**

Ce rapport est le dernier présenté au nom du bureau élu par le Conseil d'administration en mars 2004.

Le bilan des activités de l'AFDT depuis le rapport moral d'avril 2006 (I), et la présentation des projets préparés sous la responsabilité du bureau (II) constitueront les deux points de ce rapport prévu par nos statuts.

Mais avant d'aller plus avant, je voudrais rappeler que les membres de l'Association et l'ensemble des personnes ou autorités intéressées peuvent désormais connaître nos activités passées et le programme de nos activités futures grâce au site (afdt-asso.fr) créé au cours des derniers mois à l'initiative d'Yves Chagny et géré avec diligence par Pierre Bouaziz, élu secrétaire-général adjoint l'automne dernier.

1. LES ACTIVITÉS DEPUIS AVRIL 2006

La tenue du Congrès mondial de droit du travail et de la sécurité sociale, organisé pour le compte de la Société internationale de droit du travail et de la sécurité sociale (SIDTSS) ayant assurément constitué le moment le plus fort de l'activité des douze mois écoulés depuis la précédente assemblée générale, cette relation débutera exceptionnellement par l'évocation des activités sur le plan international.

1.1. Sur le plan international

1.1.1. Le Congrès mondial de Paris

Organisé par l'AFDT, le *XVIIIe Congrès mondial de droit du travail et de la sécurité sociale*, s'est donc déroulé à Paris du 5 au 8 septembre 2006.

De la séance solennelle d'ouverture dans le Grand amphithéâtre de la Sorbonne, marquée par une intervention substantielle de M. Gérard Larcher, ministre du Travail, à la clôture à la Maison de la Mutualité, où se sont déroulés tous les travaux, la réussite de la manifestation a été parfaite.

Les participants (près d'un millier) venus du monde entier ont, à en croire d'innombrables témoignages, apprécié à la fois la qualité des rapports généraux, des interventions en séance

plénière, et des échanges au sein des ateliers multilingues consacrés à la discussion des deux principaux thèmes, et la qualité de l'accueil.

La satisfaction exprimée, en public lors de la séance de clôture mais aussi en privé et à plusieurs reprises, par le nouveau président de la SIDTSS, le Professeur Kazuo Sugeno et par le secrétaire général, Arturo Bronstein, a été particulièrement appréciée.

La réussite scientifique a tenu à la pertinence des thèmes proposés par l'AFDT et retenus par le Comité exécutif de la Société lors de sa réunion de Querétaro (Mexique) en septembre 2004, à la qualité du travail des rapporteurs généraux, alimenté par un grand nombre de rapports nationaux, mais aussi à l'innovation qu'a constitué, pour une manifestation de ce genre, l'organisation d'ateliers qui a permis à un nombre important de congressistes (et notamment de jeunes) d'intervenir effectivement dans la discussion sur les thèmes.

On signalera que ce Congrès a été le premier à entendre – et en séance plénière – une juriste de la République populaire de Chine (docteur en droit de l'Université Paris 1), et que la langue française a été exceptionnellement présente au cours de ces séances plénières, puisque plusieurs rapporteurs ou intervenants étrangers (italiens, japonais, chinois) avaient choisi de s'exprimer dans notre langue.

Des membres de l'AFDT sont intervenus en séance plénière :

Alain SUPIOT, professeur à l'Université de Nantes et membre de l'Institut Universitaire de France, a été l'un des commentateurs du rapport général sur le thème 1, « *Libéralisation des échanges et droit du travail* », présenté par Lance Compa, professeur à l'Université Cornell (New York) ;

Hélène MASSE-DESSEN a participé à la table-ronde sur « *Quel avenir pour la loi en droit du travail ?* », animée par Catherine Barnard, professeure à Cambridge.

Les rapports français adressés aux rapporteurs généraux avaient été rédigés par François GAUDU, professeur à Paris 1 et vice-président de l'AFDT (thème 1), Emmanuel DOCKÈS, professeur à Lyon 2 (thème 2), Pierre-Yves VERKINDT, professeur à Lille II et Patrick TILLIE, avocat au barreau de Lille et vice-président de l'AFDT (thème 3).

Antoine LYON-CAEN, président du Comité d'organisation du Congrès et président honoraire de l'AFDT, et Antoine JEAMMAUD, président de l'AFDT, ont pris la parole afin de présenter le programme de la manifestation lors de la séance solennelle d'ouverture, et livrer quelques commentaires sur les enseignements du Congrès à l'occasion de la séance de clôture présidée par le professeur Sugeno

Le succès de cette manifestation, qui n'était pas assuré d'avance compte tenu du nombre de participants attendus, du choix de l'organiser dans le Quartier latin et dans des lieux emblématiques, plutôt que dans un grand établissement hôtelier ainsi qu'il est désormais d'usage pour les congrès mondiaux de la SIDTSS, est d'abord à porter au crédit du Comité d'organisation.

Animé par Antoine Lyon-Caen et composé d'adhérents de la Région parisienne, cet organe a bénéficié du généreux et très efficace concours de la Société Air France et, à chaque

sollicitation, de l'appui de la Direction générale du Travail en la personne de Jean-Denis Combrexelle, DGT et Vice-président de l'AFDT.

D'autres concours et appuis précieux doivent, ici, être rappelés : celui de M. le Recteur de l'Académie de Paris, qui a mis le Grand amphithéâtre de la Sorbonne et ses prestigieux locaux à la disposition du comité d'organisation pour la séance inaugurale et le cocktail de bienvenue, ceux de la Ville de Paris, du Sénat, des Universités Paris 1 et Paris 2, de la Cour de cassation, du Conseil d'Etat, du Barreau de Paris, de la FNAC, qui ont chaleureusement et magnifiquement reçu des délégations ou la totalité des congressistes.

1.1.2. La participation à la vie de la Société internationale

Le Comité exécutif de la SIDTSS s'est réuni à Paris, à la Maison de la Mutualité, le mardi septembre 2008, en ouverture des travaux du Congrès mondial.

Les deux membres de l'AFDT appartenant à cette instance (Jean-Maurive Verdier, en sa qualité de Président d'honneur de la Société internationale, et Antoine Jeammaud, en qualité de président d'une association nationale) ont participé à cette réunion.

Ils sont intervenus dans les différents débats inscrits à l'ordre du jour, et notamment dans celui relatif à l'ordre du jour du XIXe Congrès mondial, qui se déroulera à Sydney (Australie), au mois de septembre 2009.

Suite à cette réunion, le bureau de la Société a, sur proposition des deux vice-présidents pour l'Europe, demandé à A. Jeammaud de se charger du rapport général sur le deuxième thème inscrit au programme de ce Congrès (« *La représentation des travailleurs et dialogue social au niveau du lieu de travail* »).

1.1.3. La relance des relations « régionales »

Le Congrès mondial a donné aux animateurs de l'AFDT l'occasion de resserrer ses liens avec des associations de pays voisins, notamment avec l'Association italienne (AIDLASS) et avec l'Association espagnole (AEDTSS).

Des perspectives ont été ouvertes pour l'organisation de manifestations communes, si possible dans un cadre sud-européen.

Les responsables de l'AFDT ont également profité du Congrès mondial pour faciliter les rapprochements ou reprises de contact entre spécialistes du droit social des pays africains (un effort particulier avait été consenti pour assurer une participation significative de juristes du Maghreb et d'Afrique subsaharienne), trop peu présents dans les plus récentes manifestations internationales.

Un premier résultat tangible s'annonce : l'Association tunisienne de droit social va organiser, fin octobre 2007, à Tunis, un Colloque africain sur un thème repris du Congrès de Paris (« *Libéralisation des échanges et droit social en Afrique* ») que l'AFDT a décidé de soutenir activement en encourageant la participation - fortement souhaitée par les organisateurs tunisiens - de plusieurs de ses membres et de jeunes spécialistes français

1.2. Sur le plan national

1.2.1. Les réunions publiques mensuelles

Elles constituent l'activité la plus classique de l'Association.

Elles ont été organisées chaque mois, en dehors de la période estivale, à l'exception et comme les années précédentes, des mois de décembre, en raison de la tenue de la Journée des juristes du travail, et de février, où la séance publique est remplacée par la demi-journée du Conseil d'administration (v. *infra*).

Tenues, en principe, au Palais de Justice de Paris (Salle des Criées ou Bibliothèque de l'Ordre des avocats) ou, à titre exceptionnel, à la Maison du Barreau de Paris, elles ont attiré une soixantaine de personnes en moyenne.

Il convient de signaler que ces séances et les autres manifestations organisées par l'AFDT sont soit homologuées par le Conseil National des Barreaux, soit organisées conformément aux règles qu'il a établies et sont donc « validées » pour la formation continue obligatoire des avocats.

Vendredi 19 mai 2006 : Les politiques de l'emploi au Royaume-Uni

avec Claire KILPATRICK, de l'Université de Cambridge et Jean-Claude BARBIER, directeur de recherche au CNRS

Vendredi 23 juin 2006 : L'emploi des personnes handicapées après la loi du 11 février 2005

avec Philippe CHAZAL, Membre du Conseil national consultatif des personnes handicapées et Pierre MIE, Directeur délégué à la protection sociale et à la santé d'Air France

Vendredi 13 octobre 2006 : Dix ans après l'arrêt Ponsolle,

avec Antoine LYON-CAEN, Professeur à l'Université Paris X-Nanterre, Président honoraire de l'AFDT
et Thérèse AUBERT-MONPEYSSSEN, Professeure à l'Université des Sciences sociales de Toulouse

Vendredi 17 novembre 2006 : Le cadre de mise en place des institutions représentatives du personnel,

avec Ingrid ANDRICH, Conseiller à la Cour d'appel de Versailles, ancien conseiller référendaire à la Cour de cassation

Vendredi 19 janvier 2007 : Aspects contentieux du temps de travail,

avec Michel BLATMAN et Hervé GOSSELIN, Conseillers à la Cour de cassation

Vendredi 23 mars 2007 : La nouvelle partie législative du Code du travail

Séance animée par Antoine JEAMMAUD, Président de l'AFDT

Vendredi 27 avril 2007 : Conférences des lauréates du prix de thèse 2005 de l'AFDT L'ordre public en droit du travail,

par Florence CANUT, Maître de conférences à l'Université Montpellier III,

Réseaux d'entreprises et droit du travail,

par Elsa PESKINE, Maître de conférences à l'Université Paris X-Nanterre

1.2.2. La demi-journée du Conseil d'administration

Cette manifestation désormais classique, réservée aux adhérents de l'AFDT, initialement prévue le 16 février, s'est tenue le 9 mars 2007 au Centre Panthéon de l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris 1).

Elle a été consacrée à « L'évaluation du droit du travail », thème d'une recherche conduite, pour la DARES, par une équipe interdisciplinaire coordonnée par Antoine Lyon-Caen et Joëlle Affichard dans le cadre de l'Institut International de Paris-La Défense, et à laquelle l'AFDT s'est associée afin d'offrir à ce groupe de recherche un cadre de discussion de ses hypothèses et analyses avec divers professionnels du droit social.

Trois exposés ont été présentés et débattus :

- l'un d'Antoine LYON-CAEN sur « *Les raisons et l'état d'une recherche* »,

- un autre d'Olivier FAVEREAU, professeur de sciences économiques à l'Université Paris X-Nanterre, sur « *Les critères d'efficacité économique du droit du travail* »,

- une troisième de Thierry KIRAT, chargé de recherche au CNRS et spécialiste de l'économie du droit, consacré à une « *Critique des indicateurs de protection de l'emploi* ».

Malgré son intérêt intrinsèque, cette réunion n'a pas attiré autant de participants qu'il était attendu : les praticiens étaient peu nombreux, et les universitaires étaient essentiellement des jeunes doctorants ou néo-docteurs.

1.2.3. La Rencontre des juristes du travail 2006

Mise sur pied, comme les années antérieures, en coopération par l'AFDT (représentées par Marianne KELLER et Manuela GREVY) avec l'École nationale de la magistrature (ENM) et l'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (INTEFP), cette nouvelle journée s'est déroulée le vendredi 8 décembre 2006 dans les locaux parisiens de l'ENM.

Elle a été consacrée à « *L'intervention des juges dans les relations du travail* ». Présidées par des personnalités de l'Administration du travail et du monde judiciaire, également vice-présidents de l'AFDT - Jean-Denis COMBREXELLE, directeur général du travail, et Yves CHAGNY, conseiller doyen à la Chambre sociale de la Cour de cassation - les deux séances ont été nourries par des communications d'Evelyne SERVERIN, directeur de recherche au CNRS, Jean-Yves FROUIN, conseiller à la Cour d'appel de Poitiers et professeur associé à l'Université de Tours, Emmanuel JEULAND, professeur à l'Université Paris 1 (suppléant Jacques NORMAND, souffrant), de Dominique GUIRIMAND, conseiller à la Cour de cassation, Frédéric BARON, conseiller-référendaire à la Cour de justice des Communautés européennes, et Marianne KELLER, maître de conférences à l'Université Paris 1. Une table

ronde, animée par Tiennot GRUMBACH, avocat honoraire, a réuni Catherine BRUNET, juge au TGI de Créteil, Hervé DUVAL et Emmanuel GAYAT, avocats au Barreau de Paris, Philippe LAGRANGE, directeur adjoint du travail, et Bernard VALETTE, président de chambre au TGI de Paris.

1.2.4. L'attribution du prix de thèse de l'AFDT

La dotation de ce prix permet au lauréat ou à la lauréate d'encourager de manière décisive l'édition de l'ouvrage tiré de sa thèse de doctorat.

L'attribution de ce prix constitue, depuis plusieurs années, une activité remarquable de l'AFDT ; alors même qu'il est relativement modeste et que se multiplient les prix de thèse intéressant le droit social, l'Association s'attache à ce que les conditions dans lesquelles ce prix est décerné (composition du jury, publicité pour l'appel aux candidatures) en fasse encore le plus sûr révélateur de qualité scientifique.

Il s'agissait, fin 2006, de décerner le prix pour les thèses soutenues au cours de l'année 2005. Le jury, présidé par Françoise FAVENNEC-HÉRY, professeure à l'Université Panthéon-Assas (Paris 2), composé de Martine LE FRIANT et Jean MOULY, Professeurs, Jean-Yves FROUIN, Magistrat, et Pascale LEGENDRE-GRANDPERRET, Avocate, a couronné la thèse de Cyril WOLMARK, intitulée *La définition prétorienne. Étude en droit du travail*, préparée sous la direction de Georges Borenfreund et soutenue à l'Université Paris X-Nanterre.

1.2.5. Les activités en région

Le développement d'une *Section Rhône-Alpes de l'AFDT* (encore centrée sur Lyon et Saint-Etienne) s'est poursuivi, grâce au dynamisme et à l'imagination d'une équipe d'adhérents de l'Association, animée par Marie-Cécile ESCANDE-VARNIOL, Maître de conférences à l'Institut d'études du travail de Lyon (Université Lyon 2) et membre du Conseil d'administration de l'AFDT, et composée d'avocats lyonnais (Myriam PLET et Philippe CLEMENT) et de deux universitaires stéphanois (Marc VÉRICEL et Sylvaine LAULOM).

Du printemps 2006 au printemps 2007, cette structure locale de l'AFDT a ainsi organisé et proposé à un public de praticiens, d'universitaires et d'étudiants (notamment dans le cadre de la formation à la spécialité « Droit social » du Centre régional de formation professionnelle des avocats), des conférences-débats sur divers thèmes, et en particulier sur le rôle, trop négligé en France, de l'Organisation internationale du travail et l'application des conventions internationales par les juridictions françaises en matière de contentieux social.

1.2.6. Les manifestations soutenues

Le soutien – sous forme de publicité, et, le cas échéant, aide financière à l'organisation et concours de responsables de l'AFDT - à des colloques ou séminaires organisés par des Universités ou d'autres organismes constitue, pour l'Association, un autre moyen d'œuvrer, à la connaissance et à la réflexion sur le droit social, notamment en province.

Depuis avril 2006, deux manifestations ont bénéficié de ce soutien.

1/ L'AFDT a apporté au COMPTRASEC (Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale, UMR CNRS) de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV, dirigé par Ph. Auvergnon, une aide analogue à celle qu'elle avait pu lui fournir les années précédentes (mais qu'elle s'est désormais engagée à lui assurer régulièrement pour lui permettre d'obtenir le financement de la Commission européenne) pour l'organisation de son *Séminaire International* annuel.

Ce séminaire, auquel viennent participer des jeunes chercheurs du monde entier, s'est déroulé au cours de la première quinzaine de juillet 2006.

2/ L'AFDT a également apporté son patronage à la Journée d'étude sur « *La représentation et la défense des salariés dans les procédures collectives* », organisé par le Centre de droit de l'entreprise de l'Université Robert Schuman Strasbourg III et le Service de formation continue de l'ENM (Cour d'appel de Colmar), et qui s'est tenu à Strasbourg le 12 décembre 2006, avec le concours de plusieurs membres actifs de l'Association (Antoine LYON-CAEN, Yves CHAGNY, Quentin URBAN, Antoine JEAMMAUD).

2 LES ACTIVITÉS PROGRAMMÉES

2.1. La 2^e Journée Gérard Lyon-Caen

Désireuse d'honorer la mémoire du prestigieux juriste du travail, président d'honneur de l'Association, disparu en 2004, l'AFDT avait organisé une première *Journée* sur le thème « *Le droit du travail confronté à l'économie* », qui s'est tenue le 13 mai 2005 à la Sorbonne et qui a donné lieu à la publication d'un ouvrage dans la collection « *Thèmes et commentaires* » des Editions Dalloz, en 2006,

Le conseil d'administration a décidé, en avril 2006, de mettre sur pied une *2^e Journée Gérard Lyon-Caen* sur le thème « *Droit du travail et syndicats* ».

L'organisation de cette manifestation, qui aura lieu le vendredi 15 juin dans un amphithéâtre de l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris 1) a été confiée par le Conseil à deux de ses membres, Georges BORENFREUND et Marie-Armelle SOURIAC, professeurs à l'Université Paris X-Nanterre.

2.2. La Journée des juristes du travail 2007

Elle aura lieu...

2.3. Les prochaines manifestations soutenues

1/ C'est sous le patronage de l'AFDT que se tiendra, les 11 et 12 mai prochains, à Lyon, le Colloque « *Le pouvoir de l'employeur* », organisé par le Centre de recherche en droit social (CRDS) de l'Institut d'Etudes du Travail de Lyon-Université Lumière (Lyon 2).

2/ L'AFDT apporte son soutien aux 18^{èmes} Journées de Nanterre, qui se dérouleront les 21 et 22 juin 2007 à l'Université Paris X-Nanterre et seront consacrées au thème : « *Discrimination raciale et diversité : l'essor d'une question sociale* ».

3/ Deux autres colloques en préparation bénéficieront du patronage de l'AFDT : la nouvelle *Journée Michel Despax*, organisée par le LIRHE de l'université Toulouse 1, qui se tiendra le vendredi 5 octobre 2007, et sera consacrée au thème « Politiques de rémunération et égalité salariale » (organisation : Th. AUBERT-MONPEYSSSEN) ; la nouvelle *Journée d'étude* que le Centre de droit de l'entreprise de l'Université Robert Schuman, l'ENM et le Groupe d'étude sur les mutations économiques de l'Université Paris VII, s'attachent à mettre sur pied, qui traitera de « Division internationale du travail et rapports de travail » et se déroulera le 18 janvier 2008 à Strasbourg (organisation : Quentin URBAN).

4/ L'AFDT soutiendra, comme elle s'est engagée à le faire, le Séminaire international de droit comparé du travail, des relations professionnelles et de la sécurité sociale, organisé par le COMPTRESEC, Centre de Droit comparé du Travail et de la Sécurité sociale UMR CNRS 5114, qui se déroulera du 2 au 13 juillet 2007 à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV, et dont le thème général sera « *Emploi et protection sociale : de nouvelles relations* ».

2.4. La « Rencontre de l'AFDT », Avignon 2007

Au début des années 90, l'AFDT avait tenu quelques séminaires d'automne, consacrés, deux jours durant à des échanges assez informels sur de grands thèmes et permettant d'enrichir les liens entre les adhérents (Fontevraud, 1990 ; Saverne, 1992, Saint-Germain au Mont d'Or, 1995). Sur proposition du Bureau, le Conseil d'administration, a accueilli favorablement l'idée de renouer avec cette pratique.

L'organisation d'une « Rencontre de l'AFDT », réservée aux adhérents est en cours. Grâce au soutien de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, il se déroulera le vendredi 15 et le samedi 15 septembre 2007 au Centre de Congrès du Palais des Papes, à Avignon.

Il sera essentiellement consacré aux réformes en cours et aux suites prévisibles du « Livre vert » diffusé en novembre 2006 par la Commission européenne (organisation : Antoine JEAMMAUD et Martine LE FRIANT).